

## CR des CAPL 1 (B en A) et 2 (C en B) du 14/11/2017 pour la liste d'aptitude (LA) 2018

Les élu(e)s de Solidaires Finances Publiques 77 ont commencé la séance par la lecture d'une liminaire qui dénonçait l'appauvrissement de la promotion sociale, que ce soit par la liste d'aptitude dont le nombre de candidats diminue que par les concours rassemblés sur une seule journée et que l'on peut désormais présenter cinq fois maximum chacun.

Nous avons dénoncé la **destruction du service public** et notamment à la DGFIP qui devra supporter 1 600 suppressions d'emplois en 2018 (35 dans le 77), la dégradation de nos conditions de travail avec le gel du point d'indice, le rétablissement de la journée de carence, la hausse de la CSG.

Solidaires Finances Publiques 77 revendique une



promotion sociale interne pour tous et selon les règles statutaires. La LA doit rester un moyen d'accéder au corps supérieur pour les agents n'ayant pu bénéficier de la promotion interne par voie de concours ou examen professionnel. Cette sélection doit se faire dans la transparence et avec égalité de traitement des candidatures. En aucun cas, les fonctions occupées par un agent ne devraient le discriminer. Nous avons rappelé que la limite d'âge minimum utilisée comme argument chaque année par le président de la CAPL, n'est pas un critère inscrit dans le guide des listes d'aptitude et que la direction doit s'en tenir aux seules notations et non pas aux désistements trop fréquents des notateurs qui en « off » ne souhaitent pas voir partir leur agent ou au contraire régler leurs comptes en l'empêchant d'évoluer.

La réponse de l'administration face à nos questions et aux inquiétudes des agents, est qu'il ne faut pas s'alarmer. Alors que 2500 suppressions d'emplois étaient annoncées, le chiffre a été abaissé à 1600. Nos métiers ne sont pas menacés puisque c'est la DGFIP qui détient les comptes publics et que nous sommes au cœur de la lutte contre la fraude. Et s'il y a moins de promotions par liste aptitude c'est parce qu'il y a moins d'agents. Il est évident que le jour où la DGFIP aura disparu, elle emportera avec elle ses promotions !



**Cette année 49 cadres C et 57 cadres B ont candidaté.** Les potentialités étaient de 8 cadres C pour la LA de C en B et seulement 1 cadre B pour le passage de B en A, nous avons pu élargir la liste à 9 C en B, et 2 B en A.

Vos élu(e)s ont demandé, comme le guide le mentionne, à ce que les agents soient classés en « très bon » dans le but de constituer un vivier de candidatures potentielles pour l'année suivante. Mais la DDFIP77 refuse ce classement et préfère passer d' « excellent » à « à revoir ». Les potentialités diminuent, une bonne nouvelle d'après la direction, le nombre de postes pour les concours externes augmente. **Et la reconnaissance professionnelle dans tout ça ?**

La pénurie de place donne lieu à une sélection injuste, basée sur ces critères échappant complètement au contrôle du candidat : la manière du chef de service de rédiger la notation (tantôt trop brève, tantôt pas assez « porteuse »), les « réserves » émises par les chefs sur les notations (chaque mot compte), les maladies (car pas noté lorsque l'absence est trop longue), le fait d'encadrer, de passer les concours, la mobilité professionnelle qui entraîne la dégradation du tableau synoptique (profil croix)... etc.

**Un vote négatif :**  
Les élus de Solidaires Finances Publiques 77 ont voté contre ce projet, non pas contre les agents figurant sur ce projet mais contre le fait que la direction ne retienne pas tous les agents inscrits.

Comme chaque année nous vous rappelons que le support des listes d'aptitudes, c'est la notation, donc à ne pas négliger, n'hésitez pas à prendre conseil auprès de nos capistes dès cette période. Et soyez vigilants, avec la mise en place du **RIFSEEP (notation au mérite)** mise en place en 2019 pour tous, 2018 pour les géomètres, cela aura d'autres répercussions que la carrière : **la rémunération !**

Vos élus ont défendu tous les adhérents, et les ont contactés à l'issue de la CAPL.

Nous ne connaissons pas les dates des CAPN LA. La DG attend d'en finir avec le GT sur la casse des règles de mutations pour présenter son calendrier.

### Vos élus en CAPL :

**CAPL 1 (Cat A) :** Pascal **AUCOUTURIER**, Daniel **BRECHET**, Lalanirina **DELAPORTE**, Arlette **YUNGILA**,  
**CAPL 2 (Cat B) :** Sylvie **ANSELIN**, Isabelle **BRAJEUL**, Patrice **BREMENT**, Sophie **GAUTIER**, Yves **KERIRZIN**,  
Véronique **ROCHARD**  
**CAPL 3 (Cat C) :** Evelyne **BAPTISTA**, Sandra **BOUTENKO**, Odile **MAGUER**, Marie-Laure **DURAND**